Elections législatives de Mars 1978



Xavier DENIAU
maire d'Escrignelles

Habitants du Montargois et du Giennois,



Daniel POINT
maire de Villemandeur

La multiplicité des candidatures n'a pas permis notre élection au premier tour. Il s'en est fallu de quelques centaines de voix.

Mais nous avons reçu la majorité absolue des suffrages dans 70 communes sur 85, et, hormis CHALETTE, nous arrivons en tête du scrutin dans toutes les autres.

Malgré 13.000 électeurs de plus qu'en 1973, dont de nombreux nouveaux venus dans l'arrondissement, les partis du programme commun voient leur pourcentage total diminuer.

Le parti communiste, pour sa part, enregistre un échec spectaculaire : s'il est en recul de 3 % sur l'ensemble de l'arrondissement, il perd un grand nombre de suffrages - 10 % - dans les régions qu'il administre.

Ainsi dans la commune de CHALETTE - où il est au pouvoir depuis sept ans sans avoir créé un seul emploi nouveau - il perd la majorité. Ainsi aussi dans les six communes du canton de CHALETTE, et à MONTARGIS où le maire voit son pourcentage personnel tomber en un an de 35 % à 27 %.

Cela veut dire que ceux qui dans notre région ont goûté de l'administration communiste, sectaire et politisée, ont compris la différence entre les promesses et leurs réalisations.

*
* *

Le représentant du parti communiste, se présente au second tour au nom du programme commun, c'est-à-dire en promettant des avantages fallacieux gagés sur l'augmentation des impôts et l'inflation, et prévoyant l'installation d'une série de contrôles, de contraintes et de monopoles bureaucratiques.

La comédie de la réconciliation des partis de gauche, jouée en quelques heures, n'a même pas abouti à un accord sur un véritable programme, renvoyé à plus tard.

Il ne signifie pas le ralliement du parti communiste à la démocratie, mais bien évidemment sa seule volonté de réunir le plus de suffrages possible.

Vous ne vous y laisserez pas prendre.

Nos villes et nos campagnes ne peuvent pas être représentées au Parlement par un porte-parole du parti communiste.

*
* *

Nous vous demandons donc à tous les électeurs qui, au premier tour, ont voté pour des candidats - écologiste, union des français de bon sens, gaulliste de progrès, jobertiste - qui ne se référaient d'aucune façon à la lutte des classes, ni au marxisme, de se rallier à notre candidature d'union républicaine.

Nous veillerons à intégrer dans notre action les préoccupations particulières - en premier lieu celles des jeunes - dont ils entendaient assurer la représentation.

*
* *

Le parti socialiste a dû, de bon gré ou non, en vertu d'accords parisiens déplorables, se désister pour le candidat du parti communiste :
mais nous demandons également aux électeurs socialistes, qui - je l'ai dit et écrit bien souvent - sont des démocrates sincères, même s'ils sont dirigés de Paris par trop de technocrates et de théoriciens éblouis par le marxisme, de ne pas faire le jeu du parti communiste, qui n'a pour eux ni amitié, ni considération, et de reporter, eux aussi leurs voix sur notre candidature d'union républicaine.

*
* *

Vous savez d'ailleurs que nous n'avons jamais fait de différence entre ceux, municipalités ou particuliers, qui s'adressaient à nous. Nous avons toujours appliqué la règle républicaine qui veut que lorsqu'on est élu, on l'est de tout le monde, sans aucune distinction politique ou autre - et nous continuerons bien entendu ainsi.

De même nous continuerons la politique de justice sociale attentive aux familles, aux personnes âgées, et aux handicapés que nous avons entreprise.

*
* *

Nous remercions vivement les 31.911 électeurs, soit 49 % d'entre vous, qui, malgré un effort de propagande adverse sans précédent, nous ont renouvelé leur confiance dès le premier tour.

Mais il ne faut surtout pas qu'ils considèrent le succès comme acquis.

Il faut venir à nouveau voter dimanche prochain et faire voter vos proches et vos amis,

pour le développement des communes du Montargois et du Giennois

POUR LA LIBERTE

POUR LA REPUBLIQUE

POUR LA FRANCE

Xavier DENIAU

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Député du Loiret
Maire d'Escrignelles
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - Croix du Combattant Volontaire

suppléant

Daniel POINT

Exploitant agricole
Conseiller Général d'Amilly
Maire de Villemandeur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

UNION RÉPUBLICAINE

Les Impressions Modernes - Briare